

## REGLEMENT INTERIEUR :

Vous séjournez dans une ZONE NATURELLE,

Oui, il y a un règlement d'ordre intérieur, avec comme points principaux :

### CHECK-IN

Check-in à 17h précises, Check-out à 11h30 sauf accord contraire.

### ENFANTS

Un adulte doit être présent pour 2 enfants.

Vous prenez bien soin de vos enfants, ils savent de préférence déjà nager. Il y a de l'eau partout sur le domaine : un étang, une rivière, deux ruisseaux, et les voisins ont un étang à poissons.

Restez également sur les chemins.

### CHIENS

Les chiens "en laisse" sont les bienvenus. N'oubliez pas d'apporter des 'sacs à crottes' pour qu'ils ne laissent pas de petits souvenirs désagréables derrière eux.

### DECHETS

Ne laissez RIEN derrière vous, TOUT ce que vous apportez sera également repris. Apportez donc des sacs poubelles et par exemple, une boîte pour vos bouteilles vides.

### FEU

Attention avec le feu ! Vous pouvez faire du feu dans le poêle prévu à cet effet, sur demande et s'il ne fait pas trop sec.

### MEGOTS

Fumeurs, soyez vigilants lorsqu'il fait sec. Ne jetez surtout pas vos mégots dans l'herbe, attention! Veuillez les ramasser et les reprendre avec vous.

### BRUIT

Pas de bruit de nuit ou de musique forte. Il y a quelques voisins. Nous supposons que vous venez chercher la paix et la tranquillité.

### ANIMAUX SAUVAGES

Si vous voyez un sanglier, faites-vous grand et restez tranquille. Il y a une clôture électrique autour de la zone où se trouve parfois le passage des sangliers. Excitant...

### PLANTES SAUVAGES

Ne cueillez pas de plantes, de fleurs ou ne cassez pas les branches des arbres. Si vous souhaitez en savoir plus sur les plantes comestibles présentes, n'hésitez pas à le demander.

Inventaire des plantes comestibles en construction sur Instagram @tombeekplagesauvage

### RIVIERE SAUVAGE

Non, la rivière n'est pas sauvage, elle est froide mais cela peut s'avérer agréable.

Mais attention, elle n'est pas vraiment profonde : alors, ne sautez surtout pas dans l'eau depuis le pont ou le côté.

#### URINER DANS LA NATURE

Il est interdit d'uriner dans la nature. Il y a des plantes sauvages comestibles partout sur le domaine, qui sont également utilisées. Il y a des installations sanitaires !!!

#### VIE PRIVEE

Vous respectez la vie privée des résidents, les résidents respectent la vôtre. Nous ne vous voyons pas de notre terrasse, vous êtes donc à l'aise.

#### GUEST

Vous êtes un invité dans un jardin privé. Seules les personnes qui ont réservé sont autorisées, pas d'amis qui viennent à l'improviste. Nous supposons que vous venez en compagnie uniquement de votre "bulle".

#### ASSURANCE

Nous supposons que vous avez une assurance familiale.

#### CORONA

Nous n'accueillons que les personnes de la même bulle, une bulle à la fois. Veuillez apporter votre propre matériel de couchage et vos serviettes.

#### AMENDES

Les amendes\*\* sont à charge du locataire.

\*\*Infractions aux dernières mesures imposées liées au Coronavirus / Covid 19, à la pollution sonore et autres sujets...

#### DOMMAGES

Le locataire est censé signaler tout type de dommage au propriétaire.

Le locataire signale normalement ce problème à la compagnie d'assurance endéans les 48 heures.

Si un dommage n'a pas été signalé mais qu'il est établi, un dossier de dommage sera constitué.

Les frais fixes pour l'établissement d'un tel dossier, à l'exclusion des dommages, s'élèvent à 100 euros.

Nous sommes impatients de vous voir profiter de votre séjour ici !

Anne Marie & Kris